

L'URNACS

Foire Aux Questions

1 Le fédéralisme : quelles complémentarités entre les échelons ?

Promotion d'une citoyenneté active et du pouvoir d'agir : un enjeu partagé du local au national

- Développer les partenariats pour être identifié comme acteur important de l'animation de la vie sociale
- Influencer les pouvoirs publics / institutions / acteurs sociaux pour qu'ils pensent les politiques publiques avec l'expertise des habitants et qu'ils les déploient selon un processus plus démocratique.
- Organiser et porter une parole collective aux différents niveaux du territoire (auprès des habitants, des élus, des autres acteurs sociaux)
- Représenter le réseau auprès des élus du territoire d'intervention

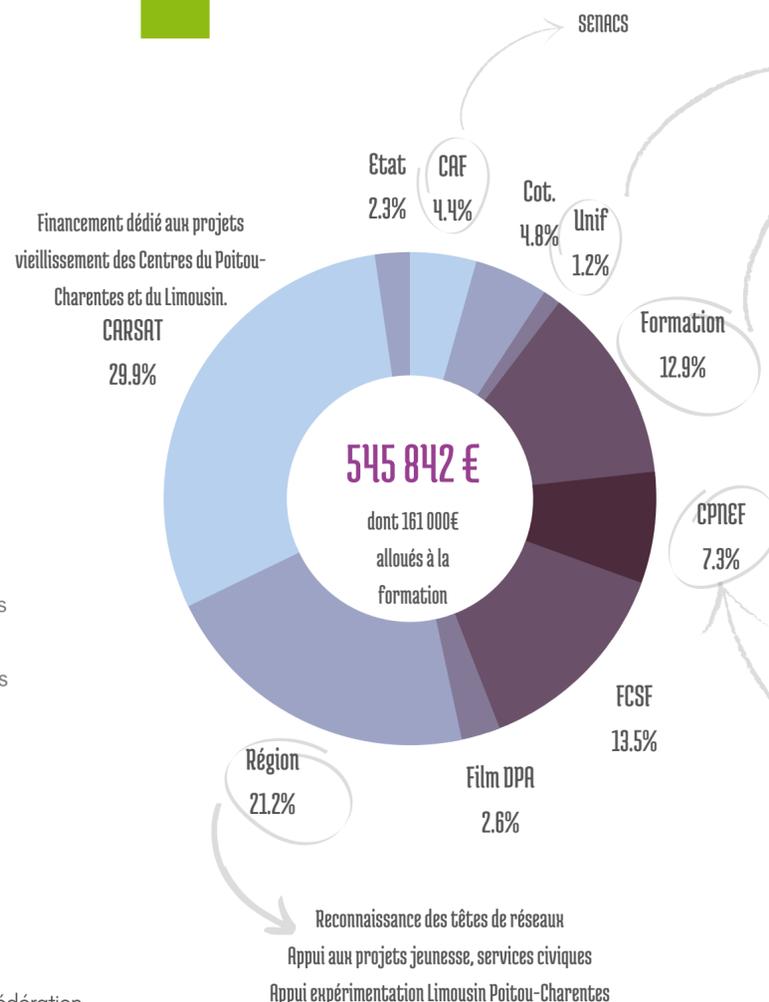
Pourquoi se fédérer ?

- Assurer une veille sociale et une veille des dispositifs à tous les échelons : local, départemental, régional, national
- S'alimenter, s'oxygéner, produire de l'intelligence collective
- Mutualiser les connaissances, moyens et compétences
- Etre force de proposition auprès des partenaires
- S'améliorer continuellement
- Etre en bonne santé

Complémentarités

	CSC/EVS	Fédération Départementale	Union Régionale	Fédération Nationale
Oganisation collective des habitants	●●●	●●	●	●
Accompagnement de proximité des CSC		●●●	●	
Appui et soutien aux Fédération Départementales			●●	●●●
Mise en commun des problématiques des habitants repérées par les Centres		●●●	●●	●
Formation des bénévoles	●●	●●●		
Formation des administrateurs	●●	●●	●	●●
Formation des professionnels	●	●	●●●	●●●
Prospective : anticiper nos transformations et l'impact des transformations sociales sur nos organisations, nos modèles économiques et nos métiers		●	●●	●●●
développement du réseau : création de csc sur le territoire, création de fédération		●●	●●	●●

2 Chiffres clés : qui finance l'URNACS?



- Trois rôles joués par les centres sociaux
- Renforcer le lien social
 - Humaniser l'économie
 - Réveiller la démocratie

3 La formation au service des associations

Notre Organisme de Formation (OF)



Qui est concerné par l'offre de formation ?

Les CSC et EVS de Nouvelle Aquitaine. Adhérents ou non à une Fédération de Centre Sociaux. Parfois, des structures non adhérentes à une Fédération ou qui ne sont pas des CSC/EVS (une communauté de commune, une association d'insertion etc)



Quel cadre réglementaire ?

Il est certifié Qualiopi. Il est évalué chaque année dans le cadre de cette certification.



Comment les bénévoles et professionnels sont-ils informés ?

- Cléopâtre Bizot, assistante de formation
- les Fédérations Départementales



Qui pense les thèmes des formations ?

Le groupe régional Emploi Formation oriente les priorités et les propositions de formations sur l'année :

- observation des besoins,
- veille sur la réforme de la formation professionnelle

Une Mission pour la Commission Paritaire Nationale Pour l'Emploi et la Formation (CPNEF)

Une mission CPNEF, c'est quoi ?

Une mission sur le Poitou-Charentes et Limousin portée par Emilie Chouteau, à mi-temps. Elle est financée par les employeurs de notre branche professionnelle pour

- accompagner les structures dans leur problématique d'emploi et de formation (information, orientation, soutien au recherche de financements),
- soutenir l'ingénierie de formation (contenus, financements, intervenants),
- contribuer à l'observatoire national sur l'évolution de l'emploi et des métiers de la branche.

L'ACEPP porte la même mission sur l'Aquitaine (Axelle Villeneuve).

Qui peut en bénéficier ?

180 structures de la branche ALISFA (Acteurs du Lien Social et FAmilial) : établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), Associations de Développement Social Local (ADSL) et Centres Sociaux.

Comment les bénévoles et professionnels sont-ils informés de ces formations ?

- La chargée de mission formation définit les priorités de formation.
- Les Fédérations de CSC, l'ACEPP et les têtes de réseaux concernées.